

## GRAND TOUR DE GRÈCE 2024

### Liste des excursions facultatives

<b>Jour 13</b>	<b>Visite de l'île de Paros</b>	<b>60€</b>
----------------	---------------------------------	------------

Départ en compagnie de votre guide pour la découverte de Lefkes, l'un des plus jolis villages de l'île, située dans les montagnes. Cette ville était autrefois la capitale de Paros. Vous pourrez admirer l'architecture traditionnelle de l'île : les maisons aux petites entrées et petites fenêtres avec leurs porches remplis de fleurs. Continuation vers Parikiá, capitale actuelle, où vous visiterez l'église Panagia Ekatontapyliani, "l'église aux Cent Portes", l'un des monuments paléochrétiens les plus incontournables de Grèce, joyau de l'art byzantin des Cyclades. Baladez-vous dans les ruelles pittoresques de la vieille ville et ne manquez pas la forteresse vénitienne de Kastro. Route vers le port de Pounta et embarquement sur le traversier pour Antiparos. Découverte à pied de Chora le village-capitale de l'île. Laissez-vous guider par vos sens. Entre les odeurs subtiles de la cuisine méditerranéenne, l'animation de la rue principale, l'arbre centenaire de la place Agios Nikolaos, les couleurs éclatantes des bougainvilliers, le charme de la marina et le blanc immaculé des demeures égéennes, vous ne pourrez qu'être dépaysés et conquis. Retour en ferry au port de Pounta et départ vers Naousa. À la fois byzantine et vénitienne, la ville de Naousa vous charmera. Découverte de cette localité aux ruelles blanches et étroites qui donne sur un petit port de pêche pittoresque d'où l'on peut observer les ruines d'un petit fort vénitien. Retour à l'hôtel en soirée.

<b>Total maximum des excursions facultatives:</b>	<b>60€</b>
---	------------

**Cette excursion payante est la seule que nous proposons en option.**

- L'excursion doit être réservée et payée sur place
- Cette excursion est facultative et ne peut vous être imposée
- Minimum de 10 personnes pour effectuer l'excursion
- Ce prix comprend les frais d'entrées, les frais de réservations, les frais de transport
- Il est à noter que le mode de paiement doit se faire uniquement en argent comptant en devises locales